

PREFET DU JURA

*Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté*

Unité Territoriale du Jura

RECEPISSE DE DECLARATION
CHANGEMENT EXPLOITANT

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

Le PREFET du JURA,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le titre 1^{er} du livre V du Code de l'Environnement et notamment l'article R. 512.68 ;

DELIVRE RECEPISSE

à la société BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS JURA, dont le siège social est situé 19 rue du Jura
– BP1 – 39171 Saint-Lupicin – de la déclaration du 26 novembre 2012 par laquelle elle informe
l'administration du changement d'exploitant de la Société BOURBON AUTOMOBILE ;

Le nouvel exploitant – BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS JURA – représentée par Monsieur
Patrick ROUSSEAU, Directeur du site, est tenu de se conformer aux prescriptions de l'arrêté
préfectoral n°946-76/97 du 24 juillet 1997.

Fait à Lons-le-Saunier, le 17 décembre 2012

Pour le Préfet, par délégation
P/Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté et par subdélégation
Le Chef de l'Unité Territoriale du Jura



Joël METTE